

Communiqué de presse

Lundi 30 septembre 2024

ASSOCIATIONS: DEMANDE DE SUBVENTION 2025

La Ville de Saumur informe les associations saumuroises souhaitant demander une subvention en 2025 que le dossier de demande est disponible sur le Portail Associatif début le début du mois de septembre. Elles ont jusqu'au 25 octobre pour le remplir.

Accessible en ligne et sécurisé, ce portail permet aux associations de simplifier la mise à jour de leurs coordonnées et de déposer directement leur demande de subvention.

Les dossiers devront être transmis <u>avant le 25 octobre (midi)</u>. Au-delà de cette date, aucune demande ne pourra être prise en compte. De plus, l'accès en ligne ne sera plus possible.

Le service Vie Associative et Sportive se tient à la disposition de toutes les associations qui souhaiteraient bénéficier d'un accompagnement pour la prise en main de ce portail.

Lien du Portail Associatif : https://ma-saumur.mgcloud.fr/aides



Maison des Associations Jean Rostand 02 41 83 12 80 vieassociative@saumur.fr

Contact presse : Céline Marolleau Service Communication – 02.41.83.30.27



Hôtel de Ville -CS 54030 49408 Saumur cedex Tél.: 02 41 83 30 27 www.ville-saumur.fr